



Arnaque par telephone et demande de payer

Par **menaud**, le **04/05/2011** à **15:27**

Bonjour,

je souhaiterais avoir un éclaircissement sur un problème de prise de contact par téléphone. Il y a trois mois de ça, un certain monsieur Pierre prend contact avec moi (je tiens un bar brasserie). Il me dit qu'il travaille pour les annuaires de mairies bleus et blancs distribués dans les boîtes aux lettres. Que l'ancienne propriétaire avait signé et payé pour un an. Donc pour l'année 2011, il voulait savoir si je voulais en profiter gratuitement vu que ça a été payé. Moi je lui ai dit que oui. Alors il m'a fait parvenir un fax chez la boîte d'intérim à côté de chez moi pour lui retourner.

Sur ce fax il est bien stipulé gratuit pour un an avec la somme que l'ancienne propriétaire avait payé 656 euros. J'ai écrit "Lu et approuvé" et signé, je n'ai pas mis mon cachet commercial.

Aujourd'hui cette personne me rappelle en me stipulant qu'une facture de 7700 euros part pour règlement et que j'avais signé le contrat en notant "Lu et approuvé" mais je n'ai pas mis le cachet commercial. Je n'ai pas de contrat non plus.

Ce monsieur veut m'assigner au tribunal pour la somme de 7700 euros.

Quels sont mes droits, c'est ma première affaire et je ne sais pas vers qui me tourner sur ce genre d'escroqueries. On m'a dit que sans cachet commercial le contrat ne valait rien pour un commerce. Est-ce vrai ?

Cordialement.

Melle Ménielle.